

1. ASSEMBLEE GENERALE 2023
2. QUAND VILLE & SERVICES ACCOMPAGNE SES ADHERENTS ET SES SALARIES DANS LE GAIN DE LEUR POUVOIR D'ACHAT
3. LES REMPLACEMENTS D'ÉTÉ, NOTRE PRIORITE
4. MAISON DES SERVICES, DE L'AUTONOMIE, DU SOIN ET DES AIDANTS



## 1. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**Le 20 Juin 2023**

**Centre des Ecraignes**

**à Villers-lès-Nancy**

**À 17h30**

**Comment participer ?**

Vous êtes à jour de règlement de votre cotisation annuelle? Vous avez reçu une invitation jointe à votre facture du mois d'avril avec coupon réponse à faire suivre à l'Accueil de l'Association. Si vous l'avez égaré, pas de panique ! Vous pouvez contacter Virginie à l'accueil au 03 83 28 46 05 qui se fera un plaisir de valider votre inscription. **NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !**

## 2) QUAND VILLE & SERVICES ACCOMPAGNE SES ADHERENTS ET SES SALARIES DANS LE GAIN DE LEUR POUVOIR D'ACHAT

Comme chacun d'entre vous, **Ville & Services** est affectée par la situation économique, sociale, financière, de très forte inflation, d'augmentation des coûts (énergétiques, matériaux, masse salariale,...), et d'instabilité géopolitique.

**Concrètement, plusieurs décisions ont été prises :**

Depuis septembre 2022, vous pouvez **bénéficier du Crédit Impôt Immédiat pour toutes vos prestations**, hors APA, PCH, Caisses de retraite et gardes d'enfants, à ce jour.



Vous pouvez donc bénéficier de la réduction de **50% de votre facture mensuelle !**

Pour cela, nous pouvons vous accompagner auprès de l'Urssaf, via nos intervenants à domicile.

- Selon l'arrêté du 23 décembre 2022, le Ministère de l'Economie, des Finances augmente les prix des prestations des services d'Aide et d'Accompagnement à domicile, hors APA, PCH, caisses de retraite, à hauteur de 7.36% pour l'année 2023.

**« L'objectif étant de concilier équilibre financier des opérateurs au vu de l'inflation et de la hausse des salaires, avec la soutenabilité de la hausse des prix pour les usagers »**

Cette revalorisation vient combler très partiellement les hausses précisées ci-dessus, dont celle du point de notre Convention Collective qui s'élève à **+ 2.7%**, rétroactivement au 1<sup>er</sup> août 2022.

Cette hausse, méritée, légitime, et très attendue pour l'attractivité de notre secteur, pour recruter, vient intégralement, à l'euro près, **récompenser tous nos intervenants**, pour assurer la continuité de service et la **qualité de vos prestations**.

- Il en est de même dans la mise en place innovante dans notre secteur d'activité d'un accord d'intéressement pour tous nos salariés, pour un montant moyen de **310 €** pour 2022.
- Une fois de plus, Ville & Services a décidé de **différer de 6 mois l'application de cet arrêté tarifaire, le 1<sup>er</sup> juillet 2023 au lieu du 1<sup>er</sup> janvier 2023.**

**Le gain est loin d'être anodin : puisqu'il se chiffre à**

**110 € pour un adhérent sollicitant nos services à hauteur de 2h/semaine.**

Les nouveaux tarifs s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, dont il convient de déduire **50% de crédit d'impôt**.

A titre d'exemple, **après crédit d'impôt de 50%**, la différence sera de :

Pour le tarif « tous publics » ménage, repassage, garde d'enfant : **+ 1 €/h**

Pour le tarif « personnes âgées/ en situation de handicap, + 70 ans » (hors APA, PCH) : **+ 1 €/h**

Pour rappel, cet arrêté concerne **tous les services d'Aide et d'Accompagnement à domicile**. Et malgré notre expertise du domicile reconnue depuis 25 ans, et la qualité de service apporté, notre étude tarifaire continue à nous positionner dans les tarifs moyens de notre territoire.





Lettre aux adhérents de l'association **Ville & Services**  
N°191 — JUIN 2023

### 3) LES REMPLACEMENTS D'ETE ... NOTRE PRIORITE!



D'ores et déjà, nos équipes sont sur le pont pour vous proposer des **REPLACEMENTS de QUALITE, ANTICIPES**, et pris en assurés par des professionnels expérimentés et prêts à répondre à vos besoins, en toute **SERENITE**.

Puisque nous avons à **cœur** de vous assurer une continuité de service et d'intervention à la hauteur de nos engagements ...

Que vous soyez actifs, jeunes retraités, familles, personnes en situation de handicap, personnes âgées ...

**VILLE & SERVICES** prend soin de **VOUS!** de votre **MAISON!** de votre **JARDIN!** et de **VOS PROCHES!** tout au long de l'année, **y compris pendant l'été et sans interruption de services.**

L'été est une période propice au **repos de nos salariés** qui ont à cœur de vous laisser entre de bonnes mains durant leur absence, sans avoir à craindre une rupture d'intervention et une charge de travail trop importante à leur retour.

C'est la raison pour laquelle, nous travaillons dès maintenant à assurer la transmission entre vos équipes d'intervention habituelles et les équipes de remplacement.

Très prochainement, des interventions seront réalisées en **binôme** à votre domicile, afin que toutes les consignes, habitudes de vie, lieu de rangement du matériel d'entretien, spécificités des interventions soient transmises en toute sérénité, **sans que vous ayez à vous soucier de quoi que ce soit !**

Pour rappel, nos remplacements, même ponctuels, sont **sécurisés**, grâce notamment à l'accompagnement en tutorat par nos **Coordinatrices**, supervisés par les **Responsables de secteurs**. **Faites nous confiance !**

### VOTRE BIEN ETRE ... NOTRE PRIORITE.

### 4) MAISON DES SERVICE DE L'AUTONOMIE DU SOIN ET DES AIDANTS



Association Loi 1901 reconnue d'utilité sociale  
25 ans d'expertise au service des personnes



**ASSOCIATION VILLE & SERVICES**  
112, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 54600 VILLERS-LÈS-NANCY  
TÉL: 03 83 28 46 05 - EMAIL: ACCUEIL@VILLE-ET-SERVICES.COM - SITE INTERNET: VILLE-ET-SERVICES.COM  
AGRÈMENT SAP/417981248 - CERTIFICATION AFNOR « SERVICE AUX PERSONNES À DOMICILE » NF X-50-056

**ICI BIENTÔT!**

**LA MAISON DES SERVICES, DE L'AUTONOMIE, DU SOIN ET DES AIDANTS, AU SERVICE DES PERSONNES**

**2 ÈME ÉTAGE --> ESPACES PARTAGÉS ET MUTUALISABLES AVEC LES PARTENAIRES TERRITORIAUX**

**1 ER ÉTAGE --> SIÈGE SOCIAL ASSOCIATIF AVEC UNE ORGANISATION MULTIDISCIPLINAIRE**

**RDC --> PLATEFORME DE SERVICES OUVERTE À TOUS AVEC DES ACTIVITÉS DÉDIÉES**

**OUVERTURE EN 2024!**

**Flashez-moi!**



**Avec le soutien financier de:**



Notre Maison des Services se construit et dévoile jour après jour ses ambitions d'être proche des habitants, ouverte sur son environnement qu'elle préserve à travers notamment l'obtention du label BaSE « Bâtiment Sobre en Energie ».

Un projet innovant, respectueux, qui vous permettra rencontres, partages, découvertes... un lieu d'accueil et de vie, votre lieux d'accueil et de vie, au contact de nos professionnels, engagés pour votre bien-être.

FLASHEZ-MOI!

